

## **RESUME DES DEBATS DU COMITE D'ESTUAIRE DE LA LOIRE DU 30 NOVEMBRE 2011**

*La liste des personnes présentes et excusées est jointe en annexe.*

*Les différentes présentations sont téléchargeables sur le site comité d'estuaire : [http://www.loire-estuaire.org/comite\\_estuaire/reunions.html](http://www.loire-estuaire.org/comite_estuaire/reunions.html)*

Après un propos introductif, M Machefer, animateur de la séance, présente le déroulé de ce comité d'estuaire en précisant qu'il se tiendra en deux temps. Un premier volet de présentations permettra d'apporter les informations nécessaires tant sur les actions de restauration en amont de Nantes qu'en aval de Nantes.

Un deuxième temps, sous la forme d'une table ronde, permettra d'engager la discussion avec l'ensemble des participants à ce comité d'estuaire.

### **LA RESTAURATION DU LIT ENTRE LES PONTS DE CE ET NANTES**

#### **1. Les actions engagées**

##### *a) Opération expérimentale de remodelage des épis entre Bouchemaine et Chalonnes-sur-Loire*

**Jean BILLAUD (Voies Navigables de France)** indique que cette opération réalisée en 2009 sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France donne lieu depuis à un suivi scientifique de cinq ans. Le montant global de l'opération – travaux et suivi – s'élève à 3,2 millions d'euros.

Le principe d'intervention retenu consiste à diminuer la longueur des épis et à les abaisser afin de permettre le transport des sédiments qui sont piégés par les épis, pour qu'ils puissent transiter vers le chenal. En élargissant les sections et apportant ainsi du sédiment, il s'agit de favoriser la remontée des fonds. L'objectif en termes quantitatifs prévoit un relèvement de 25 centimètres en étiage normal à 35 centimètres en étiage sévère de la ligne d'eau à l'étiage. Jean BILLAUD souligne toutefois que cet effet de relèvement de la ligne d'eau s'annule à partir de 800 mètres cubes. Il n'a donc pas d'impact sur les niveaux de crue.

Jean Billaud précise la nature des travaux réalisés, sur au total 79 épis, ainsi que les mesures d'arrachage de jussie et une opération de dévégétalisation, répondant ainsi à des demandes formulées lors de l'enquête publique.

Le suivi engagé, autour de huit thèmes, permettra, à l'occasion des réunions de comité de suivi, d'évaluer l'effet réel de l'opération. Les premiers résultats sur le suivi porte sur une période encore trop brève pour tirer des enseignements. Il souligne ainsi l'importance de ces cinq années, avec deux crues et deux étiages importants qui seront nécessaires pour évaluer réellement l'effet des travaux. Il souligne l'implication de l'université de Tours dans le suivi notamment sur le thème de la remobilisation des sédiments.

##### *b) Mission d'expertise des seuils du Fresne-sur-Loire*

Jean BILLAUD précise que cette mission d'expertise est également menée sous maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France pour un montant évalué à 60 000 euros. Il rappelle que les deux seuils existants ont été réalisés en 2002-2003. L'objectif de l'opération était de relever le niveau d'étiage en amont des ouvrages d'environ 50 centimètres, d'améliorer ainsi la réalimentation de la boire de Champtocé et rééquilibrer l'équilibre entre le bras principal, aménagé et le bras de cul de bœuf.

Un suivi a été effectué par le GIP Loire Estuaire jusqu'en 2006. Il montre que les objectifs des seuils ont été atteints. De l'avis général, l'intégration paysagère des seuils n'est pas satisfaisante et ils représentent une difficulté de franchissement en période d'étiage pour la navigation.

Entre 2003 et 2010, des détériorations des ouvrages ont été constatées, qui nécessitent de statuer assez rapidement sur l'avenir de ces seuils. Une mission d'expertise en trois phases a donc été confiée à un bureau d'étude :

- diagnostic des ouvrages ;

- propositions d'évolutions de l'aménagement de façon ouverte : du confortement en passant par l'adaptation voire la suppression ;
- phase conditionnelle d'approfondissement d'une ou plusieurs pistes d'aménagement.

Les premiers résultats de cette démarche qui a démarré en 2011 montrent que les fosses d'érosion en aval des seuils sont stabilisées et qu'un confortement de l'ouvrage est encore possible. Le bureau d'étude a commencé à explorer les actions possibles en termes d'adaptation et il apparaît important que les objectifs recherchés puissent être reposés et précéder les choix techniques.

Le bureau d'étude présentera sous peu les pistes d'aménagement qu'il a élaborées au cours d'une nouvelle présentation au Comité consultatif qui se réunira en début d'année 2012. Enfin, l'étude se poursuivra sur l'année 2012 pour aboutir à une étude détaillée de certaines de ces pistes d'aménagement, début 2013 sous réserve des résultats de l'étude stratégique 2012-2020 portée par le GIP LE.

## 2. Définition d'un programme d'action 2012-2020

### a) *Le contexte de la mission*

**Pierre BONA (GIP Loire Estuaire)** rappelle que depuis le début du XXe siècle, le niveau de la ligne d'eau d'étiage s'est abaissé de manière significative. Ce constat partagé par tous a conduit à engager différentes actions présentées préalablement par Jean BILLAUD. De façon complémentaire, il a été confié au GIP Loire Estuaire, une mission de définition d'un programme 2012-2020 afin de poursuivre ces actions. Le GIP Loire Estuaire a engagé en premier lieu une démarche de concertation en 2008-2009 qui a débouché sur l'expression d'une attente relative à un rééquilibrage de la morphologie du lit, pour une meilleure satisfaction de ses fonctions. Deux principes d'intervention, ont alors été mis en avant, avec l'appui d'un expert en morphologie fluviale : la remobilisation des sédiments piégés à l'extérieur du chenal et la nécessité de piéger ce sédiment qui va être libéré dans le lit du fleuve en amont de Nantes. Les questions de faisabilité ont également été identifiées lors de ce travail.

### b) *La démarche*

La démarche de concrétisation sous la forme d'un programme d'action comprend une première phase de calage de la stratégie d'intervention. Elle abordera notamment les questions essentielles concernant le stock de sédiment disponible, la capacité du bief à le conserver. Elle doit permettre de préfigurer, localiser et phaser dans le temps les actions, mais également d'émettre des recommandations pour les actions en cours portées par VNF et étudier les leviers proposés par le secteur associatif. Cette phase a débuté en milieu d'année 2011 et devrait s'achever début 2012.

La deuxième phase de la démarche concerne l'écriture du programme d'action 2012-2020. Plusieurs questions devront être abordées, dont l'identification des maîtres d'ouvrage et le montage financier des différentes opérations. Cette phase de définition du programme d'action se déroulera jusqu'à la fin 2012.

Ce programme d'action a été confié au bureau d'étude Hydratech, avec une maîtrise d'ouvrage GIP Loire Estuaire, et l'appui d'un comité d'experts.

### c) *Les premiers enseignements*

Pierre BONA précise tout d'abord que de l'ordre de 18 millions de mètres cubes de sédiments sont présents dans le bief au-dessus de la ligne d'eau d'étiage et ce majoritairement derrière les épis. Il s'agit de sédiments partiellement remobilisables. L'étude conforte ainsi l'intérêt d'actions de remodelage des épis. Les modalités de conservation de stock relativement fin sont cependant à examiner.

Par ailleurs, l'analyse de la géométrie du lot montre que la différence de niveau entre les bras secondaires et le fond principal s'explique principalement par l'incision du lit du fleuve, davantage que par une accumulation importante de sédiments dans les bras secondaires. L'altitude des différents bras par rapport au lit principal est différenciée ce qui va également guider les interventions à définir pour les bras secondaires.

Il est maintenant important de préciser quel peut être le rythme possible de remobilisation des sédiments et les mesures nécessaires pour le maintenir dans le bief pour ordonnancer dans l'espace et dans le temps les actions.

### 3. Le soutien scientifique au programme et actions

**Stéphane RODRIGUES (Université de Tours)** rappelle que la problématique de la Loire est liée à l'incision du chenal principal à laquelle s'associent plusieurs problèmes (capacité d'écoulement au cours des épisodes de crues ou stabilité de certains ouvrages). Il explique que sur le site de l'étude qu'il a menée, dans le cadre du suivi de l'opération de remodelage des épis entre la Pointe et le secteur de Chalonnes, la Loire présente une configuration morphologique relativement simple, avec un chenal principal qui se divise en deux chenaux et des ouvrages de navigation.

Le suivi proposé s'étale sur une période minimale de cinq ans et vise à répondre à la question de l'effet des travaux entrepris sur la dynamique hydrosédimentaire, en termes de quantités de sédiments et en termes de processus.

Plusieurs techniques ont été mobilisées : la bathymétrie et la topographie du lit, qui permettent de connaître l'évolution du fond de la rivière au cours du temps ; la mesure des lignes d'eau ; la courantométrie et les chaînes d'érosion. Cette dernière technique, moins connue, permet d'identifier les processus de remobilisation et de révéler la mobilité éventuelle des sédiments.

La comparaison entre les lignes d'eau qui ont été réalisées après le suivi et les lignes d'eau mesurées antérieurement montre que dans certains secteurs, en amont des interventions, la ligne d'eau tend à remonter. Les résultats topo-bathymétriques révèlent quant à eux une sédimentation sur l'ensemble du tronçon dans le chenal. Le bilan total sur le secteur étudié s'élève à 75 000 mètres cubes de sédiments qui seraient déposés dans le chenal principal à l'issue des travaux.

À l'échelle des épis, Stéphane RODRIGUES évoque un « dégraissage » des zones d'épis, c'est-à-dire un départ des sédiments des zones d'épis vers le chenal principal. Enfin, les chaînes d'érosion révèlent la présence de sédiments mobiles, permettant à la Loire de dissiper son énergie et d'éviter ainsi de creuser son lit.

Ces travaux concluent pour l'heure à une érosion globale vis-à-vis de tous les champs d'épis. Il y a donc eu un impact immédiat de la suppression des ouvrages en faveur d'un déstockage des sédiments vers le chenal principal, ce qui va dans le sens des objectifs recherchés. Stéphane RODRIGUES observe toutefois que ces résultats sont des résultats à très court terme et que par ailleurs, aucune grande crue ne s'est produite pendant le déroulement des observations.

## **LA RESTAURATION DU LIT ENTRE NANTES ET SAINT-NAZAIRE**

### 1. Restitution des études conduites

**Bernard PRUD'HOMME (GIP Loire Estuaire)** rappelle que le GIP LE porte la réflexion relative au programme de restauration sur le bief aval depuis plusieurs années. L'aménagement pour la navigation jusqu'à Nantes a simplifié la géométrie et s'est traduit par un approfondissement des fonds, avec des conséquences importantes. L'objectif était de faire remonter la marée en amont de Nantes, parce que les bateaux chenaient avec la marée. Ces aménagements se sont accompagnés de grandes évolutions telles que la remontée de la salinité dans l'estuaire ou le développement du bouchon vaseux. Ces éléments ont guidé et motivé les actions de reconquête du bief qui ont été étudiées. Bernard PRUD'HOMME évoque enfin la perte importante de vasières liée à ces grands aménagements.

Les objectifs recherchés croisent les usages de l'eau (agricole, eau potable, industrie) contraints par l'évolution de la salinité et du bouchon vaseux mais également les fonctions biologiques dépendantes des milieux, l'oxygénation de l'eau et plus généralement la restauration et la gestion des milieux aquatiques. Ces questions sont également aujourd'hui prises en compte au travers des objectifs de bon état de la directive cadre sur l'eau. Un certain nombre de conditions ont également guidé la réflexion comme le maintien d'une économie de dragage acceptable, les conditions de navigation ou encore la non aggravation de l'effet des crues.

#### *a) Le scénario tendanciel*

Ce scénario à l'horizon 2040, qui illustre l'évolution de l'estuaire en l'absence d'intervention, intègre une évolution morphologique tendancielle du lit, une baisse des débits d'étiage et des débits moyens et une augmentation du niveau marin. Le scénario tendanciel a été évalué sur de grands paramètres comme le niveau de pleine mer, le niveau de basse mer, la salinité, le bouchon vaseux, ... Le scénario tendanciel montre

que l'élévation du niveau marin se retrouve dans l'estuaire, ce qui implique une augmentation de la submersibilité, si la morphologie de la plaine alluviale n'évolue pas.

Bernard PRUD'HOMME mentionne ensuite une avancée de six kilomètres en moyenne du front de salinité, puis une progression vers l'amont du bouchon vaseux, qui concerne de nombreux usages : l'industrie, l'agriculture, le milieu vivant, la navigation.

Enfin, une perte tendancielle sur les vasières résulte de la géométrie retenue.

Ces évolutions, qui traduisent une dégradation des conditions d'exercice des usages, confortent les objectifs initiaux donnés au programme.

### *b) Le scénario morphologique*

Ce scénario vise à agir sur la morphologie pour un fonctionnement physique de l'estuaire plus favorable. Il intègre deux leviers : recréer des vasières qui permettent d'amortir le flot pénétrant dans l'estuaire et s'opposant à l'évacuation des sédiments du bouchon vaseux ; remonter les fonds du chenal, qui surprofonds, favorisent le piégeage des sédiments.

Ces leviers ont été étudiés ensemble et séparément afin de préciser leur efficacité respective.

S'agissant de la remontée des fonds, la première hypothèse formulée est la suivante : si la marée remonte moins en amont, les fonds pourront peut-être se reconstituer plus facilement dans le chenal de Nantes, alors qu'aujourd'hui ceux-ci se maintiennent. Le comblement partiel du bassin à marée a été testé. Il se révèle intéressant pour le bief amont mais beaucoup moins efficace sur l'aval, montrant ainsi que c'est d'abord la forme convergente donnée à l'estuaire qui entretient l'onde de marée jusqu'à Nantes. Il a également été testé des logiques de remontée des fonds en aval de Nantes, voire de resserrement des sections pour augmenter les courants de jusant. Ces actions peuvent s'avérer efficaces en repoussant le bouchon vaseux vers l'aval mais impliquent pour cela des actions lourdes et artificialisantes.

*In fine*, il apparaît que ce sont les vasières qui présentent dans le scénario une efficacité majeure. Plusieurs seuils ont ainsi été examinés en termes de surfaces nécessaires et il est apparu qu'il convenait d'atteindre un seuil de 340 hectares de vasières pour que le système commence à réagir et que, plus généralement, on réponde aux objectifs fixés.

Bernard PRUD'HOMME évoque ensuite la question de la faisabilité d'une telle mesure et précise qu'elle a été testée sur un site d'étude localisé entre Donges et Pierre Rouge dans le cadre d'une analyse menée en concertation avec des acteurs de terrain. Une modélisation a été réalisée pour permettre de comprendre les échanges hydrauliques et d'évaluer les incidences de la mesure relative aux vasières sur les usages.

Bernard PRUD'HOMME précise que le projet testé, du fait de sa taille, ne permet pas de mesurer les effets réels sur le système hydrosédimentaire. En revanche, il permet de progresser s'agissant de la faisabilité opérationnelle. Elle révèle enfin qu'une vasière située dans l'estuaire a besoin d'échanges hydrauliques avec une prairie pour être pérenne.

Cet enseignement a permis de mettre en avant des mesures d'échange hydraulique entre vasières existantes et prairies qui viseraient en premier lieu à maintenir les vasières existantes. Trois logiques d'intervention possibles sur le site entre Donges et Lavau sont ainsi présentées.

## DEBATS

### Participaient à la table ronde :

- Christophe DOUGE - conseiller régional
- Hubert FERRY WILCZEK - directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Marc JACQUET - directeur régional de voies navigables de France
- Bruno TOISON - délégué centre atlantique du conservatoire du littoral
- Jacques ZEIMERT - président de la sauvegarde de la Loire angevine
- Jacques BIRGAND - président du comité pour la Loire de demain

### LA RESTAURATION DU LIT ENTRE LES PONTS DE CE ET NANTES

**Jacques ZEIMERT (Sauvegarde de la Loire Angevine)** estime que ces trois présentations témoignent de l'extrême complexité des problèmes. L'expérience des seuils du Fresne montre par exemple que nous avons aujourd'hui de nouvelles questions à traiter.

**Marc JACQUET (Voies Navigables de France)** rejoint M ZEIMERT sur la question de la sensibilité de ces actions. Il rappelle que les actions sont justement de nature expérimentale et font l'objet d'un suivi. Ainsi, l'opération menée sur les seuils du Fresne s'est révélée positive sur la remontée des lignes d'eau mais plus nuancée sur les aspects relatifs à l'intégration paysagère ou la navigation. Par ailleurs, il rappelle que le travail en cours sur cet aménagement, présenté par Jean BILLAUD, se poursuivra tout début 2012 et qu'il est important que les choix soient fait en cohérence avec la stratégie qui ressortira de la démarche pilotée par le GIP LE.

**Jacques BIRGAND (Comité pour la Loire de Demain)** souligne lui aussi la complexité des questions. Il observe qu'au cours des quarante dernières années, certains systèmes ont commencé à dysfonctionner, entraînant une perte de l'écosystème, une perte environnementale. Il s'interroge sur l'évolution de la salinité et les impacts potentiels sur les prises d'eau.

**Marc JACQUET** explique que, s'agissant de la dévégétalisation, VNF engage chaque année des actions ponctuelles positives mais peu structurantes. Il existe une particularité sur le tronçon entre Nantes et Ancenis, fortement végétalisé, sur lequel un programme de dévégétalisation structurant est en cours de définition. La phase d'étude est en cours avec une perspective possible de premiers travaux en 2012.

Dix sept secteurs ont été pré identifiés et ce en réponse à un quadruple objectif :

- contribuer à préserver et restaurer la diversité biologique ;
- améliorer la capacité d'écoulement des eaux ;
- participer à une diminution des vitesses et étayer une meilleure mobilité des sédiments ;
- améliorer la situation en termes paysagers.

L'objectif principal de cette intervention structurante de plus de 200 hectares est de remobiliser un certain volume de sédiments et de contribuer à cet objectif de rééquilibrage du lit en amont de Nantes.

**Nicole LE NEVEZ (CORELA)** convient de la nécessité de la dévégétalisation tout en soulignant l'importance d'une concertation en amont avec les bureaux d'études de façon à examiner les éventuelles disparitions d'habitats et d'espèces. En outre, Nicole LE NEVEZ estime que sur certains bras, la dévégétalisation ne suffira pas et rappelle qu'une grande partie de ces bras est fermée à l'amont par des ouvrages. La végétation reviendra s'ils ne sont pas modifiés.

**Marc JACQUET** confirme que ces aspects ont été intégrés et que l'opération sera menée dans le respect des sites Natura 2000. S'agissant des bras, il dit vouloir s'appuyer sur la réflexion amont qui a été présentée par le GIP LE. Il importera en particulier d'articuler les interventions de manière à éviter que la végétation ne se réinstalle : par des actions d'entretien qui relèveront de Voies Navigables de France, mais aussi par des mesures adaptées favorisant un entretien naturel et contribuant à la biodiversité.

**Guillaume DOUAUD (Association des herbagers de Loire)** déplore que l'utilisation agricole de ces îles ne fasse l'objet d'aucun suivi. Or elle favoriserait l'installation voire le maintien de l'agriculture et l'entretien des berges à moindre coût.

**Christophe DOUGE (Région Pays de la Loire)** observe que des mesures agro-environnementales sont en vigueur depuis presque vingt ans sur la partie estuaire comme sur la partie amont de Nantes, avec des volets particuliers relatifs à l'élevage sur les îles de Loire.

**Jacques BIRGAND** rappelle qu'au cours des trente dernières années, ces prairies, moins inondables par les crues, sont devenues des zones de maraîchage ou de culture, en particulier de maïs. L'installation de ces cultures marque un retrait par rapport à l'évolution de la ligne d'eau, alors que la crue représente un bienfait pour les vallées.

**Paul DESGRANGES (Fédération de pêche du Maine et Loire)** s'interroge sur les conséquences de l'abaissement de la ligne d'eau de plusieurs mètres sur le cours d'un certain nombre d'affluents dont le Louet, le Layon et l'Evre et sur les mesures possibles. Il constate que des expérimentations ponctuelles sont menées mais qu'il s'avère plus difficile d'avoir une approche globale.

**Bernard PRUD'HOMME** précise que la cohérence des actions sur l'ensemble du bief lui apparaît comme un élément majeur. Telle est l'ambition de la programmation 2012-2020.

**Philippe CAYLA (Association patrimoine culturel Loire)** rappelle que la Loire a connu des ruptures d'équilibre antérieures, et il juge intéressant d'étudier le paléo-environnement. Cette permettrait selon lui de fournir des éléments de compréhension et de relativisation sur la situation actuelle.

#### **LA RESTAURATION DU LIT ENTRE NANTES ET SAINT-NAZAIRE**

**Christophe DOUGE** indique que le lien entre l'aval et l'amont, la question des sédiments l'illustre bien, représente une attente importante, déjà exprimée à l'occasion des assises de la Loire.

Pendant une vingtaine d'années, l'approche hydraulique a été privilégiée mais pour la première fois des éléments de réponse importants ont été apportés sur les aspects sédimentaires. Par ailleurs, il insiste sur l'importance d'avoir des objectifs communs et sur l'efficacité des financements qui doivent agir comme un déclencheur mais également dans une logique de cohérence des différents programmes qu'il souhaite voir développée dans le programme 2012-2020 élaboré par le GIP LE.

La situation est destinée à s'aggraver sur la partie aval si aucune mesure n'est prise, mais les difficultés sont réelles, juridiquement et techniquement. Christophe DOUGE invite à privilégier l'entretien du capital vasières actuel. Enfin, il note que les mesures d'échange hydraulique qui pourront être menées à Donges ou à Pierre Rouge présentent l'avantage de préserver et d'améliorer le fonctionnement des vasières tout en apportant des éléments intéressants à la profession agricole.

**Bruno TOISON (Conservatoire de Littoral)** rappelle que l'histoire a abouti à la fixation du chenal et à une sédimentation importante, qui a permis la création de prairies, de pâtures que les agriculteurs utilisent. Le fait de redonner à l'estuaire une certaine mobilité, du point de vue de l'environnement, constitue un avantage significatif, surtout à l'aval. Cette mobilité peut se faire néanmoins au détriment de l'activité humaine qui devra être prise en compte.

Selon Christophe DOUGE, une programmation à long terme cohérente avec les plans État-Région sur le programme de recréation de vasières s'impose pour pouvoir espérer résoudre les problèmes qui se posent depuis des années.

**Loïc MARION (Université de Rennes - CNRS)** constate que l'estuaire continue à se dégrader mais qu'aucune décision n'est prise par les autorités et en particulier par l'État. Par ailleurs, l'ampleur des tâches et des phénomènes diffère largement entre l'amont et l'aval.

De même, les deux causes de dysfonctionnement de l'estuaire et de la Loire, sont tout à fait différentes. En aval, les causes persistent et il n'est pas envisageable de supprimer l'activité portuaire. Dès lors, comment sortir de la contradiction, entre la résolution des problèmes de dysfonctionnement de l'estuaire et ses conséquences environnementales, et l'activité économique ?

Pour **Jacques BIRGAND**, la complexité est évidente mais un projet et des orientations doivent être définis. Il rappelle qu'il existait des seuils structurants séparant l'amont de l'aval et souligne qu'un véritable projet doit permettre de retrouver ces fonctions. Il affirme que le sable est une ressource fossile et représente une valeur essentielle de la Loire qui ne doit pas être gaspillée.

**Jean-Pierre BIORET (Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique)** se félicite qu'un grand nombre de parcelles soient contractualisées aujourd'hui en MAE sur l'estuaire. L'enjeu de la surface agricole est très important dans le cadre de la problématique de création des vasières. L'agriculture a progressé en surface avec les grands aménagements mais des étiers – anciens bras de Loire - se sont envasés et sont laissés à l'abandon. Cet aspect a été évoqué concernant l'Île de Pierre Rouge et doit être approfondi. Avant la création de vasières, Jean-Pierre BIORET estime que d'autres mesures doivent être mises en œuvre en matière de comblement des fosses et de relèvement du lit de la Loire. Les agriculteurs considèrent que le chenal est trop agressé. Ils demandent par ailleurs des mesures contre la salinisation de l'eau.

**Christian BIGUET (Maire de Lavau sur Loire)** souligne qu'il y a en effet aujourd'hui un dysfonctionnement du canal de la Taillée. Il s'inquiète cependant des conséquences des modifications qui pourraient être apportées aux submersions leur effet éventuel sur les habitants des communes concernées.

**Bernard PRUD'HOMME** observe que des phénomènes comme Xynthia, qui ont été modélisés se traduisent par des niveaux de submersions tels que les modifications apportées avec les mesures envisagées ne vont pas modifier les submersions au niveau du bourg de Lavau. Ce sont sur les submersibilités courantes qui sont modifiées et elles ne concernent pas le bourg de Lavau.

**Guillaume DOUAUD** rappelle l'hostilité initiale de la profession agricole au projet de vasières mais souligne, même s'il reste réservé, que des démonstrations intéressantes ont été apportées, notamment sur la résolution d'un certain nombre de problèmes au niveau hydraulique. Il peut être intéressant de résoudre ces problèmes.

Plus politiquement, il se demande si les objectifs de donner une plus grande liberté à la Loire ou de la maintenir comme canal à usage industriel sont vraiment compatibles.

## **CONCLUSIONS**

**En conclusion, Jacques Auxiette, Président du Conseil Régional**, souhaite souligner la continuité de la réflexion avec la démarche des assises de la Loire, qui a fait l'objet d'une première restitution le 13 octobre dernier, et permet d'inscrire les questions soulevées dans un ensemble plus vaste. Sur la question du continuum, une réflexion est engagée sur la possibilité de trouver un prolongement du plan de gestion associé au classement Patrimoine mondial de l'UNESCO en amont de Chalonnes, jusqu'à l'estuaire.

Les questions abordées sont complexes mais il convient de s'interroger sur les termes de « restauration » et de « reconquête ». L'engagement dans un tel processus implique de le conduire jusqu'à son terme, y compris en termes de surfaces et de volumes financiers. Le contexte actuel et la question des finances publiques, qui se pose de façon réaliste, incite cependant à la mesure. Cela ne doit pas brider les études ni la réflexion ou l'accroissement de la connaissance expérimentale, mais le Président rappelle que les décisions et la réalité s'imposent. Les démarches plus limitées qui sont liées essentiellement à l'hydraulique lui paraissent ainsi plus réalistes et susceptibles d'être accompagnées financièrement.

Beaucoup de progrès ont été accomplis grâce aux associations et aux mouvements écologistes sur les questions de compatibilité et d'équilibre entre le respect de la biodiversité et de l'environnement d'une part et l'emploi et les activités économiques de l'autre. Le Président mentionne qu'il souhaite voir le port de Nantes remplir son rôle, en respectant les équilibres.

Il considère que les préoccupations comme celles des exploitants agricoles mais également des acteurs économiques doivent être considérées. Dans le contexte des projets de développement des énergies marines renouvelables les questions d'équilibres doivent également être au cœur des préoccupations.

Enfin, concernant la réalisation du Plan Loire, il constate que la consommation des enveloppes budgétaires n'est que de 26% sur l'estuaire. Il se dit donc favorable à la poursuite des actions présentées sur la partie amont et au transfert d'une partie des crédits disponibles de la partie aval, tout en engageant des actions sur les échanges hydrauliques sur ce secteur.

**Jean Daubigny, Préfet de Région**, tout en soulevant la complexité des questions, avance que les réponses à apporter, sont en effet peut être dans la multiplicité des opérations telles qu'elles ont été présentées. Il constate qu'à certains moments de l'histoire, des aspects ont été négligés mais qu'à l'heure actuelle, il est important que tous les aspects se confrontent et s'additionnent. S'agissant de la restauration de la Loire, il importe de tenir compte des risques de dégradation majeure de la nature mais l'objectif n'est pas de restituer un état antérieur absolu. L'objectif visé est celui d'une recherche de l'application concrète du développement durable qui intègre également les activités économiques ou les conditions de leur développement.

Enfin, Monsieur le Préfet considère que les dialogues doivent se poursuivre et souligne le témoignage de certains acteurs présents, qui reflète l'importance de la concertation et de la confrontation pour évoluer sur les positions de chacun. Il faut poursuivre cette écoute réciproque et effectivement tracer des voies. Monsieur le Préfet souligne cependant que si la société n'était plus capable de financer des actions de restauration ou de développement économique, toutes ces approches, dans leur diversité, tomberaient aussitôt. Il souligne enfin que nous avons à préserver une activité économique mais également l'enrichir en termes de développement durable.